

## **A UNE NOUVELLE LETTRE D'ANSALDI...**

***Umanità nova*** - 29 avril 1922

-----

*A une nouvelle lettre d'Ansaldi qui n'apportait rien de nouveau par rapport à ce qui avait été dit, Malatesta répond ainsi pour clore la polémique.*

Il est peut-être temps de mettre fin à cette discussion qui dégénérerait de part et d'autre en répétition inutile des mêmes choses si on la poursuivait plus longtemps.

Quand la monarchie sera abattue, si les républicains et les socialistes essaient de constituer un gouvernement central provisoire, s'ils convoquent des élections et s'ils réunissent la Constituante - et c'est certainement ce qui se passera - est-ce qu'Ansaldi et ses amis se soumettront au nouveau gouvernement, est-ce qu'ils participeront aux élections et accepteront les décrets de la Constituante, en limitant leur opposition aux formes légales tolérées par tout gouvernement constitutionnel? Ou est-ce que, au contraire, ils s'opposeront dans toute la mesure du possible à l'instauration et à la consolidation de tout nouveau gouvernement et se refuseront à accepter comme des lois obligatoires pour tous les décisions de tout corps législatif, quel qu'il soit? Voilà ce que j'aurais voulu qu'Ansaldi me dise en termes clairs et nets.

Mais apparemment, Ansaldi est bien trop relativiste pour limiter sa pensée et ses intentions à un cadre bien déterminé et il me faut me contenter de ce qu'il veut bien me dire.

Je constate, en tout cas, qu'Ansaldi et ses amis sont beaucoup plus avancés que n'est apparu le parti républicain à son dernier Congrès et qu'ils sont en réalité beaucoup plus proches de nous que de leurs compagnons de parti.

Je ne désespère pas de les voir entièrement avec nous un jour prochain.

**Errico MALATESTA.**

-----